

Burkina Faso

COORDONNATEUR POUR LA CORRESPONDANCE RELATIVE  
À CE QUESTIONNAIRE (PARTIES I ET II)

- 1 ~~Mme/M.~~ OUEDRAOGO POUSBILO  
Nom de famille Prénom
- 2 Pays BURKINA FASO
- 3 Nom de l'administration/organisation ONATEL
- 4 Titre Chef Service Gestion de fréquences
- 5 Adresse B.P. 1000 Ouagla  
BURKINA FASO
- 6 Tél.: (226) 318721 Fax: (226) 310331 E-mail: pousbilo.ouedraogo@tic.itu.int

*A renvoyer au plus tard le 31 janvier 2000 au:*  
*Secrétariat des Commissions d'études de l'UIT-D*  
*Bureau de développement des télécommunications*  
*Fax: +41 22 730 5484*  
*E-mail: devsg2@itu.int*



**Section IV - Tableau d'attribution des bandes de fréquences (extrait du Règlement des radiocommunications, édition 1998)**

**27,5-47 MHz**

Uniquement en consultation			A remplir	
Attribution aux services				
Région 1	Région 2	Région 3	Attribution nationale	Observations
27,5-28	AUXILIAIRES DE LA MÉTÉOROLOGIE FIXE MOBILE		FIXE MOBILE	
28-29,7	AMATEUR AMATEUR PAR SATELLITE		AMATEUR	
29,7-30,005	FIXE MOBILE		FIXE MOBILE	
30,005-30,01	EXPLOITATION SPATIALE (identification des satellites) FIXE MOBILE RECHERCHE SPATIALE		FIXE MOBILE	
30,01-37,5	FIXE MOBILE		FIXE MOBILE	
37,5-38,25	FIXE <del>MOBILE</del> Radioastronomie SS.149		FIXE MOBILE	
38,25-39,986	FIXE MOBILE		FIXE MOBILE	
39,986-40,02	FIXE MOBILE Recherche spatiale		FIXE MOBILE	

Uniquement en consultation			A remplir	
Attribution aux services				
Région 1	Région 2	Région 3	Attribution nationale	Observations
40,02-40,98	FIXE MOBILE SS.150		FIXE MOBILE	
40,98-41,015	FIXE MOBILE Recherche spatiale SS.160 SS.161		FIXE MOBILE	
41,015-44	FIXE MOBILE SS.160 SS.161		FIXE MOBILE	
44-47	FIXE MOBILE SS.162 SS.162A		FIXE MOBILE	

47-75,2 MHz

47-68 RADIODIFFUSION	47-50 FIXE MOBILE	47-50 FIXE MOBILE RADIODIFFUSION	RADIODIFFUSION	
	50-54 AMATEUR SS.166 SS.167 SS.168 SS.170			
	54-68 RADIODIFFUSION Fixe Mobile	54-68 FIXE MOBILE RADIODIFFUSION		
SS.162A SS.163 SS.164 SS.165 SS.169 SS.171	SS.172			

Uniquement en consultation			A remplir	
Attribution aux services				
Région 1	Région 2	Région 3	Attribution nationale	Observations
68-74,8 FIXE MOBILE sauf mobile aéronautique  SS.149 SS.174 SS.175 SS.177 SS.179	68-72 RADIODIFFUSION Fixe Mobile SS.173	68-74,8 FIXE MOBILE  SS.149 SS.176 SS.179	FIXE MOBILE	
	72-73 FIXE MOBILE			
	73-74,6 RADIOASTRONOMIE SS.178			
	74,6-74,8 FIXE MOBILE			
74,8-75,2	RADIONAVIGATION AÉRONAUTIQUE SS.180 SS.181		RADIONAVIGATION AÉRONAUTIQUE	
75,2-137,175 MHz				
75,2-87,5 FIXE MOBILE sauf mobile aéronautique	75,2-75,4 FIXE MOBILE SS.179		FIXE MOBILE	
	75,4-76 FIXE MOBILE	75,4-87 FIXE MOBILE	FIXE MOBILE	

Uniquement en consultation			A remplir	
Attribution aux services				
Région 1	Région 2	Région 3	Attribution nationale	Observations
S5.175 S5.179 S5.184 S5.187	76-88 RADIODIFFUSION Fixe	S5.149 S5.182 S5.183 S5.188	RADIODIFFUSION	
	Mobile	87-100 FIXE	RADIODIFFUSION	
<del>87,5-100</del>		<del>MOBILE</del>		
RADIODIFFUSION	S5.185	RADIODIFFUSION	RADIODIFFUSION	
S5.190	88-100 RADIODIFFUSION		RADIODIFFUSION	
100-108	RADIODIFFUSION S5.192 S5.194		RADIODIFFUSION	
108-117,975	RADIONAVIGATION AÉRONAUTIQUE S5.197		RADIONAVIGATION AÉRONAUTIQUE	
117,975-137	MOBILE AÉRONAUTIQUE (R) S5.111 S5.198 S5.199 S5.200 S5.201 S5.202 S5.203 S5.203A S5.203B		MOBILE AE	
137-137,025	EXPLOITATION SPATIALE (espace vers Terre) MÉTÉOROLOGIE PAR SATELLITE (espace vers Terre) MOBILE PAR SATELLITE (espace vers Terre) S5.208A S5.209 RECHERCHE SPATIALE (espace vers Terre) Fixe Mobile sauf mobile aéronautique (R) S5.204 S5.205 S5.206 S5.207 S5.208		MOBILE par SATELLITE	

Uniquement en consultation			A remplir	
Attribution aux services				
Région 1	Région 2	Région 3	Attribution nationale	Observations
137,025-137,175	EXPLOITATION SPATIALE (espace vers Terre) MÉTÉOROLOGIE PAR SATELLITE (espace vers Terre) RECHERCHE SPATIALE (espace vers Terre) Fixe Mobile par satellite (espace vers Terre) S5.208A S5.209 Mobile sauf mobile aéronautique (R) <del>S5.204 S5.205 S5.206 S5.207 S5.208</del>		MOBILE par SATELLITE Fixe Mobile	
137,175-148 MHz				
137,175-137,825	EXPLOITATION SPATIALE (espace vers Terre) MÉTÉOROLOGIE PAR SATELLITE (espace vers Terre) MOBILE PAR SATELLITE (espace vers Terre) S5.208A RECHERCHE SPATIALE (espace vers Terre) Fixe Mobile sauf mobile aéronautique (R) S5.204 S5.205 S5.206 S5.207 S5.208		MOBILE par SATELLITE par SA Mobile fixe	
137,825-138	EXPLOITATION SPATIALE (espace vers Terre) MÉTÉOROLOGIE PAR SATELLITE (espace vers Terre) RECHERCHE SPATIALE (espace vers Terre) Fixe Mobile par satellite (espace vers Terre) S5.208A S5.209 Mobile sauf mobile aéronautique (R) S5.204 S5.205 S5.206 S5.207 S5.208		fixe Mobile sauf mobile aéronautique	

Uniquement en consultation			A remplir	
Attribution aux services				
Région 1	Région 2	Région 3	Attribution nationale	Observations
138-143,6 MOBILE AÉRONAUTIQUE (OR)  SS.210 SS.211 SS.212 SS.214	138-143,6 FIXE MOBILE RADIOLOCALISATION Recherche spatiale (espace vers Terre)	138-143,6 FIXE MOBILE Recherche spatiale (espace vers Terre) SS.207 SS.213	MOBILE AÉRONAUTI- QUE (OR)	
143,6-143,65 MOBILE AÉRONAUTIQUE (OR) RECHERCHE SPATIALE (espace vers Terre)  SS.211 SS.212 SS.214	143,6-143,65 FIXE MOBILE RADIOLOCALISATION RECHERCHE SPATIALE (espace vers Terre)	143,6-143,65 FIXE MOBILE RECHERCHE SPATIALE (espace vers Terre) SS.207 SS.213	MOBILE AÉRO- NAUTIQUE (OR) MOBILE TERRESTRE	
143,65-144 MOBILE AÉRONAUTIQUE (OR)  SS.210 SS.211 SS.212 SS.214	143,65-144 FIXE MOBILE RADIOLOCALISATION Recherche spatiale (espace vers Terre)	143,65-144 FIXE MOBILE Recherche spatiale (espace vers Terre) SS.207 SS.213	MOBILE AÉRO- NAUTIQUE (OR)	
144-146	AMATEUR SS.120 AMATEUR PAR SATELLITE SS.216		AMATEUR	
146-148 FIXE MOBILE sauf mobile aéronautique (R)	146-148 AMATEUR	146-148 AMATEUR FIXE MOBILE	FIXE MOBILE sauf mobile aéro (R)	

Uniquement en consultation			A remplir	
Attribution aux services				
Région 1	Région 2	Région 3	Attribution nationale	Observations
	S5.217	S5.217		
148-149,9 FIXE MOBILE sauf mobile aéronautique (R) MOBILE PAR SATELLITE (Terre vers espace) S5.209 S5.218 S5.219 S5.221	148-149,9 FIXE MOBILE MOBILE PAR SATELLITE (Terre vers espace) S5.209 S5.218 S5.219 S5.221		FIXE MOBILE MOBILE PAR SATELLITE	
149,9-150,05 S5.224A	MOBILE PAR SATELLITE (Terre vers espace) S5.209 RADIONAVIGATION PAR SATELLITE S5.224B S5.220 S5.222 S5.223		MOBILE PAR SATELLITE RADIONAVIGATION PAR SATELLITE	
150,05-153 FIXE MOBILE sauf mobile aéronautique RADIOASTRONOMIE S5.149	150,05-156,7625 FIXE MOBILE		FIXE MOBILE	
153-154 FIXE MOBILE sauf mobile aéronautique (R) Auxiliaires de la météorologie			FIXE MOBILE	
154-156,7625 FIXE MOBILE sauf mobile aéronautique (R)			FIXE MOBILE	

Uniquement en consultation		A remplir	
Attribution aux services			
Région 2	Région 3	Attribution nationale	Observations
S5.225 S5.226 S5.227			
MOBILE MARITIME (détresse et appel) S5.111 S5.226		MOBILE MARITIME	
156,8375-174 <del>FIXE</del> MOBILE  S5.226 S5.230 S5.231 S5.232		<del>FIXE</del> MOBILE	
174-216 RADIODIFFUSION Fixe Mobile S5.234	174-223 FIXE MOBILE RADIODIFFUSION	RADIODIFFUSION	
216-220 FIXE MOBILE MARITIME Radiolocalisation S5.241 S5.242	S5.233 S5.238 S5.240 S5.245	RADIODIFFUSION	
220,335,4 MHz			
220-225 AMATEUR FIXE MOBILE Radiolocalisation S5.241	223-230 FIXE MOBILE RADIODIFFUSION	RADIODIFFUSION	

Uniquement en consultation			A remplir	
Attribution aux services				
Région 1	Région 2	Région 3	Attribution nationale	Observations
S5.243 S5.246 S5.247	225-235 FIXE MOBILE	RADIONAVIGATION AÉRONAUTIQUE Radiolocalisation S5.250	FIXE MOBILE	
230-235 FIXE MOBILE S5.247 S5.251 S5.252		230-235 FIXE MOBILE RADIONAVIGATION AÉRONAUTIQUE S5.250	FIXE MOBILE	
235-267	FIXE MOBILE S5.111 S5.199 S5.252 S5.254 S5.256		FIXE MOBILE	
267-272	FIXE MOBILE Exploitation spatiale (espace vers Terre) S5.254 S5.257		FIXE MOBILE	
272-273	EXPLOITATION SPATIALE (espace vers Terre) FIXE MOBILE S5.254		FIXE MOBILE	
273-312	FIXE MOBILE S5.254		FIXE MOBILE	
312-315	FIXE MOBILE Mobile par satellite (Terre vers espace) S5.254 S5.255		FIXE MOBILE	

Uniquement en consultation			A remplir	
Attribution aux services				
Région 1	Région 2	Région 3	Attribution nationale	Observations
315-322	FIXE MOBILE S5.254		FIXE MOBILE	
322-328,6	FIXE MOBILE RADIOASTRONOMIE S5.149		FIXE MOBILE	
328,6-335,4	RADIONAVIGATION AÉRONAUTIQUE S5.258 S5.259		RADIONAVIGATION AÉRONAUTIQUE	
335,4-410 MHz				
335,4-387	FIXE MOBILE S5.254		FIXE MOBILE	
387-390	FIXE MOBILE Mobile par satellite (espace vers Terre) S5.208A S5.254 S5.255		FIXE MOBILE	
390-399,9	FIXE MOBILE S5.254		FIXE MOBILE	
399,9-400,05	MOBILE PAR SATELLITE (Terre vers espace) S5.209 S5.224A RADIONAVIGATION PAR SATELLITE S5.222 S5.224B S5.260 S5.220		MOBILE par SATELLITE RADIONAVIGATION par SATELLITE	
400,05-400,15	FRÉQUENCES ÉTALON ET SIGNAUX HORAIRES PAR SATELLITE (400,1 MHz) S5.261 S5.262			

Uniquement en consultation			A remplir	
Attribution aux services				
Région 1	Région 2	Région 3	Attribution nationale	Observations
400,15-401	AUXILIAIRES DE LA MÉTÉOROLOGIE MÉTÉOROLOGIE PAR SATELLITE (espace vers Terre) MOBILE PAR SATELLITE (espace vers Terre) S5.208A S5.209 RECHERCHE SPATIALE (espace vers Terre) S5.263 <del>Exploitation spatiale (espace vers Terre)</del> S5.262 S5.264		MOBILE par SATELLITE	
401-402	AUXILIAIRES DE LA MÉTÉOROLOGIE EXPLOITATION SPATIALE (espace vers Terre) EXPLORATION DE LA TERRE PAR SATELLITE (Terre vers espace) MÉTÉOROLOGIE PAR SATELLITE (Terre vers espace) Fixe Mobile sauf mobile aéronautique		fixe mobile AUXILIAIRE DE LA PÉTÉO	
402-403	AUXILIAIRES DE LA MÉTÉOROLOGIE EXPLORATION DE LA TERRE PAR SATELLITE (Terre vers espace) MÉTÉOROLOGIE PAR SATELLITE (Terre vers espace) Fixe Mobile sauf mobile aéronautique		AUXILIAIRE DE LA PÉTÉO fixe mobile	
403-406	AUXILIAIRES DE LA MÉTÉOROLOGIE Fixe Mobile sauf mobile aéronautique		AUXILIAIRE DE LA PÉTÉO fixe, mobile	
406-406,1	MOBILE PAR SATELLITE (Terre vers espace) S5.266 S5.267		MOBILE par SATEL LITE	
406,1-410	FIXE MOBILE sauf mobile aéronautique RADIOASTRONOMIE S5.149		FIXE MOBILE	

Uniquement en consultation			A remplir	
Attribution aux services				
Région 1	Région 2	Région 3	Attribution nationale	Observations
<b>410-470 MHz</b>				
410-420	FIXE MOBILE sauf mobile aéronautique RECHERCHE SPATIALE (espace-espace) S5.268		FIXE MOBILE	
420-430	FIXE MOBILE sauf mobile aéronautique Radiolocalisation S5.269 S5.270 S5.271		FIXE MOBILE	
430-440 AMATEUR RADIOLOCALISATION S5.138 S5.271 S5.272 S5.273 S5.274 S5.275 S5.276 S5.277 S5.280 S5.281 S5.282 S5.283	430-440 RADIOLOCALISATION Amateur  S5.271 S5.276 S5.277 S5.278 S5.279 S5.281 S5.282		FIXE	voir n° S5.276 du RR
440-450	FIXE MOBILE sauf mobile aéronautique Radiolocalisation S5.269 S5.270 S5.271 S5.284 S5.285 S5.286		FIXE MOBILE	
450-455	FIXE MOBILE S5.209 S5.271 S5.286 S5.286A S5.286B S5.286C S5.286D S5.286E		FIXE MOBILE	
455-456 FIXE MOBILE	455-456 FIXE MOBILE MOBILE PAR SATELLITE (Terre vers espace) S5.286A S5.286B S5.286C	455-456 FIXE MOBILE	FIXE MOBILE	

Uniquement en consultation			A remplir	
Attribution aux services				
Région 1	Région 2	Région 3	Attribution nationale	Observations
S5.209 S5.271 S5.286A S5.286B S5.286C S5.286E	S5.209 S5.271	S5.209 S5.271 S5.286A S5.286B S5.286C S5.286E	S5.209 S5.286A S5.286B S5.286C	
456-459	FIXE MOBILE S5.271 S5.287 S5.288			
<del>459-460</del>	<del>459-460</del>	<del>459-460</del>		
FIXE MOBILE  S5.209 S5.271 S5.286A S5.286B S5.286C S5.286E	FIXE MOBILE MOBILE PAR SATELLITE (Terre vers espace) S5.286A S5.286B S5.286C  S5.209 S5.271	FIXE MOBILE  S5.209 S5.271 S5.286A S5.286B S5.286C S5.286E	FIXE  MOBILE	
460-470	FIXE MOBILE Météorologie par satellite (espace vers Terre) S5.287 S5.288 S5.289 S5.290		FIXE  MOBILE	

Uniquement en consultation		A remplir		
Attribution aux services				
	Région 2	Région 3	Attribution nationale	Observations
470-890 MHz				
4 S5.304	470-512 RADIODIFFUSION Fixe Mobile S5.292 S5.293	470-585 FIXE MOBILE RADIODIFFUSION  S5.291 S5.298	RADIODIFFUSION	
	512-608 RADIODIFFUSION S5.297	585-610 FIXE MOBILE RADIODIFFUSION RADIONAVIGATION S5.149 S5.305 S5.306 S5.307		
	608-614 RADIOASTRONOMIE Mobile par satellite sauf mobile aéronautique par satellite (Terre vers espace)	610-890 FIXE MOBILE RADIODIFFUSION		
	614-806 RADIODIFFUSION Fixe Mobile  S5.293 S5.309 S5.311			
	806-890 FIXE MOBILE RADIODIFFUSION			
S5.316			FIXE MOBILE	voir le n° S5.316

Uniquement en consultation			À remplir	
Attribution aux services				
Région 1	Région 2	Région 3	Attribution nationale	Observations
862-890 FIXE MOBILE sauf mobile aéronautique RADIODIFFUSION S5.322  S5.319 S5.323	<del>S5.317 S5.318</del>	S5.149 S5.305 S5.306 <del>S5.307 S5.311 S5.320</del>	MOBILE FIXE	

890-1 350 MHz

890-942 FIXE MOBILE sauf mobile aéronautique RADIODIFFUSION S5.322 Radiolocalisation  S5.323	890-902 FIXE MOBILE sauf mobile aéronautique Radiolocalisation S5.318 S5.325	890-942 FIXE MOBILE RADIODIFFUSION Radiolocalisation	MOBILE FIXE	
	902-928 FIXE Amateur Mobile sauf mobile aéronautique Radiolocalisation S5.150 S5.325 S5.326			
	928-942 FIXE MOBILE sauf mobile aéronautique Radiolocalisation S5.325	S5.327		

ent en consultation		A remplir	
tion aux services			
Région 2	Région 3	Attribution nationale	Observation
	942-960 FIXE MOBILE RADIODIFFUSION S5.320	FIXE MOBILE	

<b>Région 1</b>

470-790  
RADIODIFFUSION

S5.149 S5.291A S5.294  
S5.296 S5.300 S5.302 S5.30  
S5.306 S5.311 S5.312

790-862  
FIXE  
RADIODIFFUSION  
S5.312 S5.314 S5.315 S5.31  
S5.319 S5.321

PIECE JOINTE 2  
QUESTIONNAIRE - PARTIE II

(A remplir par les Administrations uniquement)

Questions générales sur la gestion nationale du spectre

Décrivez brièvement les problèmes que rencontre actuellement votre administration dans la gestion nationale du spectre (par exemple différents domaines dans la gestion nationale du spectre)

Pays: BURKINA FASO  
Coordonnateur: OUEDRAOGO POUSBILO

Les questions générales suivantes sur la gestion nationale du spectre s'inspirent en partie des principes fondamentaux de gestion de spectre décrits dans le Manuel intitulé "Gestion nationale du spectre". Si vous manquez de place pour répondre aux questions, n'hésitez pas à joindre un feuillet supplémentaire.

- 1 Existe-t-il dans votre pays une loi régissant la gestion du spectre?  OUI  NON  
- Dernière date à laquelle cette loi a été changée ou modifiée? 01-12-1998  
- Envisage-t-on de changer cette loi?  OUI  NON

Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?

Oui cette loi devrait être complétée par des Décrets d'application sur l'utilisation du spectre des fréquences. L'assistance de l'UIT est nécessaire.

- 2 Avez-vous publié des règlements et des procédures pour la gestion nationale du spectre (services de radiocommunication, prescriptions concernant les licences, etc.)?  OUI  NON

Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?

Oui, l'absence de ces règlements et procédures ne facilite pas la gestion du spectre. L'assistance de l'UIT est souhaitable.

- 3 Avez-vous publié un tableau national d'attribution des bandes de fréquences?  OUI  NON

Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?

Actuellement son cabinet d'Expertise travaille pour faire publier un tableau national. L'assistance de l'UIT peut être bénéfique.

- 4 Existe-t-il des spécifications techniques régissant l'utilisation nationale du spectre?  OUI  NON

Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?

Oui, l'assistance de l'UIT est souhaitable.

- 5 La nécessité d'un réaménagement des attributions de fréquences s'impose-t-elle dans votre pays\*?  OUI  NON

\* Par "réaménagement" on entend le processus d'envergure nationale dans le cadre duquel il est procédé à une évaluation pour: 1) déterminer s'il y a certaines portions de spectre dont l'utilisation est limitée; et 2) si ces portions de spectre peuvent être réattribuées pour pouvoir fournir des services de radiocommunication qui exigent de plus en plus de spectre.

- Si tel est le cas, avez-vous mis au point une stratégie pour procéder à ce réaménagement dans les bandes de fréquences concernées et pour des services de radiocommunication donnés?  OUI  NON
- Veuillez définir la stratégie mise en place et indiquer éventuellement comment vous avez consulté les utilisateurs concernant les dépenses que pourrait occasionner cet éventuel réaménagement.

- 6 Quel est le coût total des fonctions de gestion nationale de spectre effectuées par votre gouvernement (en francs suisses)? 750.000 Fr Suisses  
 - Comment financez-vous ces fonctions de gestion du spectre? environ  
Budget de l'Administration ONATEL,  
Redevances de licences

- 7 Avez-vous une méthode permettant de fixer les redevances que doivent acquitter les utilisateurs du spectre?  OUI  NON  
 Dans l'affirmative, décrivez-la brièvement.

Les redevances sont fixées en fonction du nombre de stations radio, des fréquences utilisées, de la puissance d'émission et de la portée de la liaison.

- 8 Avez-vous des bases de données centralisées pour la gestion du spectre?  OUI  NON  
 - Quelle est la taille approximative de votre base de données (nombre de fiches)? \_\_\_\_\_  
 - Avez-vous un système de gestion automatisée de bases de données (SGBD)?  OUI  NON  
 - Quel SGBD utilisez-vous? \_\_\_\_\_  
 - Ces fiches concernant les assignations de fréquence sont-elles accessibles au public?  OUI  NON

Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?

Bientôt on procédera à l'automatisation de la gestion des tâches, l'assistance de l'UIT sera nécessaire.

- 9 Notifiez-vous des assignations de fréquence à l'UIT?  OUI  NON

Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?

Oui, la notification de certaines assignations sous forme électronique n'est pas bien maîtrisée, l'assistance de l'UIT est nécessaire.

10 Avez-vous une politique et une fonction de planification pour la gestion nationale du spectre (par exemple une stratégie nationale pour l'utilisation future du spectre)?  OUI  NON

Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?

Oui, l'assistance de l'UIT est attendue

11 Effectuez-vous des analyses techniques des demandes d'assignations de fréquences?  OUI  NON

Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?

Oui, le manque d'équipements adéquats ne permet pas de bien travailler, l'assistance de l'UIT est souhaitable.

12 Effectuez-vous un contrôle des émissions?  OUI  NON

- Nombre de stations fixes

- installations disponibles dans ces stations

- contrôle des émissions jusqu'à 1000 MHz

- radiogoniométrie jusqu'à / MHz

- Nombre de stations mobiles

- installations disponibles dans ces stations

- contrôle des émissions jusqu'à \_\_\_\_\_ MHz

- radiogoniométrie jusqu'à \_\_\_\_\_ MHz

Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?

Oui, les équipements du Centre sont vétustes et inappropriés pour le contrôle des émissions actuellement. L'assistance de l'UIT est nécessaire.

13 Effectuez-vous des analyses techniques des plaintes pour brouillages?  OUI  NON

- Avez-vous mis en place un processus de consultation avec le gouvernement ou une organisation non gouvernementale, pour trouver une solution à ces plaintes?

OUI  NON

Avez-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?

Oui, l'assistance de l'UIT est attendue

14 Quels ordinateurs et quels systèmes d'exploitation utilisez-vous pour la gestion nationale du spectre?

- Type d'ordinateurs

- Système(s) d'exploitation

PC COMPAG  
Windows 95

Avéz-vous constaté des problèmes? Si oui, avez-vous besoin de l'assistance de l'UIT pour les résoudre?

Oui l'assistance de l'UIT est souhaitable pour l'exploitation et l'installation des logiciels

15 Nombre de techniciens/de non-techniciens travaillant à la gestion nationale du spectre 4

16 Nombre de fonctionnaires d'appui employés à la gestion nationale du spectre? 1

17 Décrivez la structure de gestion du spectre de votre pays (joindre une copie de l'organigramme).

18 Utilisez-vous les Manuels et Rapports de l'UIT:

- a) Manuel sur la gestion nationale du spectre, édition 1995? Oui
- b) Manuel sur le contrôle du spectre<sup>1</sup>, édition 1995 Oui
- c) Application des techniques informatiques à la gestion du spectre radioélectrique, 1999 non
- d) Conception des systèmes de radiodiffusion en ondes décimétriques, 1999 non
- e) Rapport SM.2012, Aspects économiques de la gestion du spectre, 1997<sup>2</sup> Oui
- f) Logiciel Windows Basic Automated spectrum Management System (WINBASMS), édition 1997, Manuel édition 1997 Oui

Quels autres informations/autres manuels l'UIT peut-elle vous apporter?

Recommandations UIT-R sur la gestion du spectre

A renvoyer au plus tard le 31 janvier 2000 au:  
Secrétariat des Commissions d'études de l'UIT-D  
Bureau de développement des télécommunications  
Fax: +41 22 730 5484  
E-mail: devsg2@itu.int

*Merci de votre coopération*

<sup>1</sup> Le Manuel sur le contrôle du spectre est actuellement mis à jour; vous êtes donc invité à prendre contact avec M. Jan Verduijn (Pays-Bas), le Rapporteur désigné du Groupe de travail IC pour toutes les observations que vous souhaiteriez voir figurer dans la version future de ce Manuel.

<sup>2</sup> Le Rapport UIT-R SM.2012 a été mis à jour pendant la réunion de la Commission d'études 1 de l'UIT-R en août 1999. Cette nouvelle version devrait être disponible dans les trois langues de travail d'ici janvier 2000.

# Organigramme de la structure de la gestion du spectre du BURKINA FASO

Direction Générale de  
l'ONATEL

Direction Déléguée à la  
Coordination Générale et Technique

Département Gestion et  
Contrôle des Fréquences

Service  
gestion de  
Fréquences

Service  
Contrôle des  
Fréquences

M.B. La gestion  
du spectre sera  
bientôt exercée par  
l'Autorité de Régulation  
des Télécommunications  
en voie d'être mise en  
place.

Burkina Faso